

**IBA ALZETTE-BELVAL+**  
**UN MEMORANDUM**

— Version révisée —

17 Décembre 2021

Markus Hesse & David Peleman,

avec les contributions de Tom Becker, Florian Hertweck, Christian Schulz et Peter Swinnen  
pour l'Université du Luxembourg, Département de Géographie et d'Aménagement du  
territoire

& Atelier preIBA



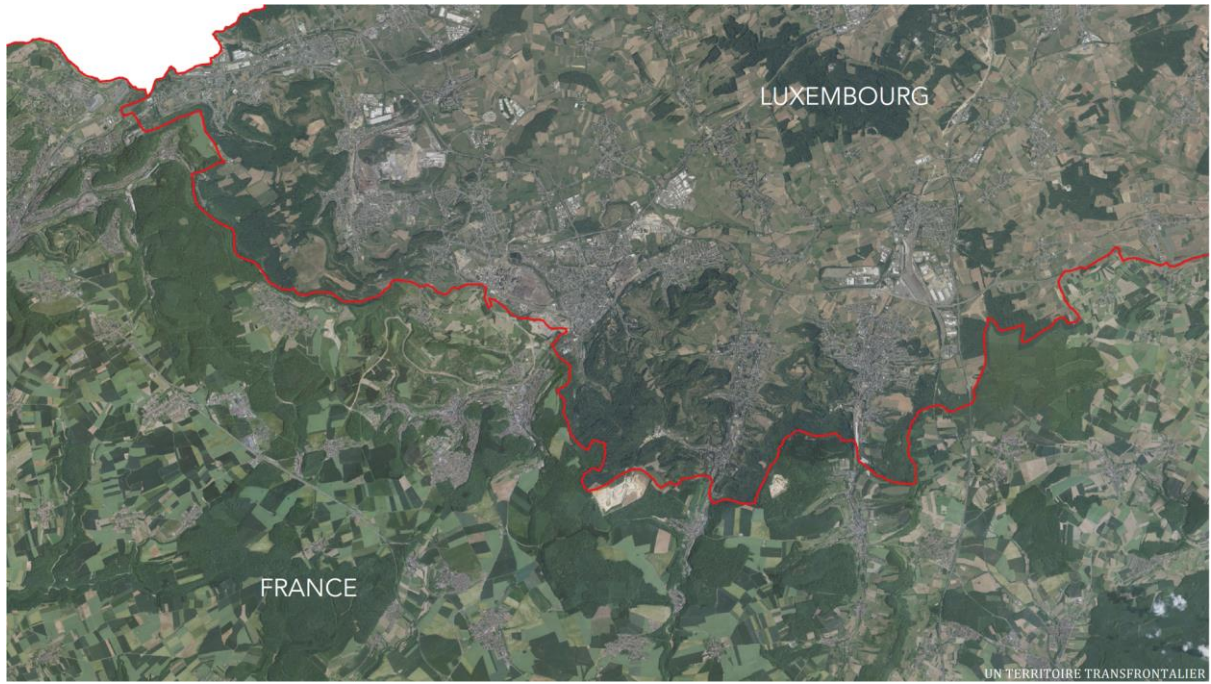
Vue de Belval, années 1960. Photographie de Marcel Schroeder

## TABLE DES MATIERES

<b>1. IBA AB+ EN BREF</b>	p. 5
<i>Aperçu d'une déclaration d'intention</i>	
<b>2. DEFIS ET URGENCES POUR LA REGION</b>	p. 10
<i>Pourquoi devrions-nous parler d'architecture, d'aménagement et de conception urbains dans cette région en particulier ?</i>	
<b>3. ALZETTE-BELVAL ET/DANS SA REGION</b>	p. 15
<i>Qu'en est-il de la région ? Quelle est son origine en termes historiques ?</i>	
<b>4. ENGAGEMENTS GENERAUX DE L'IBA</b>	p. 19
<i>Pourquoi devrions-nous avoir un IBA dans cette région ? Quelle est la valeur ajoutée de l'IBA comparativement à un fonctionnement classique ?</i>	
<b>5. THEMES CLES ET LEURS OBJECTIFS</b>	p. 23
<i>Quelles sont les directions majeures du futur IBA ?</i>	
<b>6. ASPECTS DE GOUVERNANCE, MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION</b>	p. 26
<i>Comment dépasser les frontières ?</i>	
<b>7. AU-DELA DU MEMORANDUM</b>	p. 33
<i>Assurer l'approche novatrice d'un IBA</i>	

### Ligne directrice pour le lecteur

*Le texte est rédigé de la façon la plus générale possible et aussi concrète que nécessaire. Le but du mémorandum n'est pas de recueillir ni de synthétiser tout le travail effectué pendant la mission de préfiguration. Le but est ici de présenter les ambitions à une large audience de citoyens et de futurs acteurs potentiels.*



Photographie aérienne de la région frontalière

## 1. IBA AB+ EN BREF

Façonner le territoire, la ville ou le paysage, n'est ni le travail unique d'un gouvernement, ni celui de nombreux acteurs (semi-)publics. En particulier dans un environnement hautement diversifié comme cette région transfrontalière d'Alzette-Belval : beaucoup d'acteurs sont impliqués dans le façonnage du territoire – deux fois plus dans ce cas, pourrait-on dire, car il s'agit de deux territoires nationaux et de leurs modèles de gouvernance. De plus, chaque partie prenante a pour but de développer son propre programme qui est aussi soutenu par son propre public. Dans un tel contexte, l'IBA ne consiste pas à ajouter un autre programme pour le territoire. L'IBA est plutôt un exercice visant à adapter les programmes de chaque acteur. Il s'agit d'une démarche ayant pour but de laisser les diverses approches co-exister et de trouver des valeurs ajoutées dans cette coexistence à travers un certain nombre de projets communs et complémentaires. De ce fait, l'IBA Alzette-Belval+ souhaite expérimenter des formes de gouvernance alternatives dans la production spatiale et territoriale et rechercher de nouvelles manières qualitatives de promouvoir ou lancer des projets relatifs à l'habitat, aux installations publiques, bâtiments hybrides, espaces publics ou au paysage. Au cours de ce processus, l'IBA a pour but de soutenir les initiatives civiques, culturelles et économiques qui contribuent au développement et au bien-être des différentes sociétés des deux côtés de la frontière.

### **Gouverner un territoire transfrontalier**

L'établissement d'un modèle de gouvernance qui gère les difficultés d'un territoire transfrontalier et de ses différentes sociétés, est l'un des défis majeurs et très particuliers de la région d'Alzette-Belval. Ce défi peut avoir un impact sur de nombreux aspects de la vie quotidienne des citoyens et sur la gouvernance politique de cette région. Bien que les frontières nationales ne soient peut-être plus visibles aujourd'hui dans l'Union européenne en raison de la disparition des postes douaniers, elles continuent à exister et ont un impact largement sous-estimé dans les régions au sein desquelles des personnes font la navette au quotidien pour traverser la frontière entre deux pays. Alors que les biens, personnes et capitaux, peuvent désormais circuler librement entre les nations de l'UE, aucune véritable politique transfrontalière n'a été mise en place. Un IBA peut permettre d'aider à contourner/contrer ce vide juridique et à créer un effet de levier pour résoudre certains problèmes en jeu au sein de ce territoire transfrontalier.

### **Planifications architecturale et urbaine pour un projet sociétal**

En ce sens, l'IBA est avant tout un projet sociétal. Mais il s'agit d'un projet sociétal dans lequel les planifications architecturale et urbaine ont un rôle majeur à jouer. Les projets de planifications en architecture et en urbanisme doivent servir à expérimenter ce que l'IBA s'est lui-même imposé comme principal objectif. Cette expérimentation socialement engagée de l'IBA est unique et a pour but de dépasser les objectifs de planifications traditionnels urbains établis au sein des cadres administratifs nationaux et municipaux et des services publics. L'IBA est plus qu'une somme de ses parties, et à cet égard, il vise à offrir de nouvelles opportunités au territoire, en travaillant de façon multidisciplinaire, en étant soutenu à différents niveaux par les politiques, l'économie et la société civile. Tandis que la tendance courante en aménagement des territoires en Europe occidentale est de mettre en place des projets urbains ayant une finalité, et ce, de façon rapide, également, — et particulièrement — lorsqu'elle doit se conformer à des objectifs de politique climatique, l'IBA Alzette-Belval+ souhaite faire face à un développement spatial rapide. Alors qu'il peut sembler contradictoire d'argumenter en faveur d'un « développement patient » face à une crise climatique urgente, l'IBA Alzette-Belval+ a l'intention de travailler « avec » le temps (et non de s'engager dans une course contre la montre au cours des dix prochaines années) pour aboutir à une forme plus soutenable de planification spatiale.

### **Connecter les défis du climat au territoire**

L'approche transfrontalière de l'IBA Alzette-Belval+ s'avère également être de la plus haute importance à la lumière des changements climatiques contemporains et futurs. L'IBA a le potentiel de devenir un cas exemplaire sur la question. Alors que les défis climatiques s'imposent en haut des agendas politiques dans de nombreuses parties de l'Europe, il sera d'une importance capitale pour les Etats-nations de coopérer dans le futur, car la crise climatique ne sera pas « résolue » au sein des frontières nationales. En tant que projet transdisciplinaire et transfrontalier, l'IBA Alzette-Belval+ offre l'opportunité unique de faire le lien entre des défis climatiques et des problématiques de terrain des deux côtés de la frontière. Ceci s'avère crucial car les problèmes climatiques ne peuvent être réglés par-dessus les autres problèmes. La transition vers un environnement plus solide sur le plan écologique et plus soutenable n'est pas un exercice pouvant se réaliser sur une page blanche. Elle requiert une approche intégrée traitant des qualités, opportunités et problèmes sur le territoire.

### **Un évènement exceptionnel**

Via son approche globale, l'IBA a le potentiel de devenir un évènement exceptionnel qui viendra perturber les pratiques traditionnelles. En premier lieu, parce qu'il s'agit, comme le

précise le mot allemand *International Bauaustellung*, d'une exposition temporaire : une exposition à échelle 1/1, située non pas dans un musée, mais dans le monde réel. Une exposition ayant pour but d'attirer et d'informer un public international. En tant qu'exposition, c'est également un instrument porteur de l'impulsion nécessaire pour initier les changements dans l'aménagement du territoire, l'habitat ou la culture de la conception. Pour permettre l'avènement de ce changement culturel, il apparaît crucial que l'IBA œuvre pour des projets concrets, visibles et ambitieux sur le plan architectural, en établissant de nouveaux repères pour les décennies à venir. En ce sens, la réalisation de projets innovants dans le contexte de l'IBA est le point de départ d'un processus visant à apporter des changements sur le long terme au territoire, et ce, au-delà de l'horizon temporel de l'exposition de l'IBA. L'IBA donne sa forme à un territoire qui doit fonctionner comme un « laboratoire vivant », une « école du monde réel », de savoir et d'expérience.

### **Une déclaration d'intention**

Les réflexions susmentionnées peuvent être résumées en une courte liste d'ambitions ayant été établies par le comité de direction politique de cette mission de préfiguration. Cette liste intitulée « Déclaration d'intention », souligne quelques-unes des principales réflexions et intentions ayant bénéficié d'un soutien politique au plus haut niveau au cours de la période de préfiguration. L'exercice de ce mémorandum consiste donc à fournir du contenu pour cette déclaration d'intention afin d'en faire un guide solide pour la future réalité de ce territoire.

#### **1/ Une coopération transfrontalière**

« L'IBA AB+ a pour but de s'attaquer aux urgences de l'agglomération transfrontalière franco-luxembourgeoise d'Alzette Belval et de ses territoires voisins, en intégrant des défis liés à une amélioration climatique, et ce, par l'initiation d'une nouvelle culture et d'une planification de l'espace. »

#### **2/ Un paysage fédérateur**

« Concentré sur le territoire d'Alzette Belval, l'IBA AB+ vise à valoriser l'ensemble vert et transfrontalier des Côtes du Dogger en tant que paysage fédérateur : un terrain commun intégrant des espaces écologiques, productifs et de loisirs. »

#### **3/ Créer un cadre de vie qualitatif**

« L'IBA AB+ a pour intention d'engager de multiples personnes et acteurs locaux et externes afin d'offrir à l'organisation collective un cadre de vie transfrontalier de haute qualité. »

#### 4/ Un développement patient

« L'IBA AB+ a pour but d'installer une gouvernance durable de ses diverses ressources (terres, eau, forêts, nourriture, énergie) en respectant la biodiversité locale et en soutenant un développement patient du territoire au cours et au-delà de l'élan de l'IBA. »

#### 5/ Une architecture solide

« Sur cette base, et sur l'exemple de ses projets, l'IBA AB+ souhaite installer sur le territoire franco-luxembourgeois une nouvelle culture d'ambition urbanistique et architecturale, à la fois expérimentale et innovante. »

#### 6/ Développement des compétences

« L'IBA AB+ est un moment unique dans le temps et une invitation à une véritable expérimentation sociétale qui contribue à l'émancipation et au développement des compétences des citoyens afin d'appuyer les défis sociétaux qui nous attendent. »





Photographie aérienne du territoire aux alentours de Belval, municipalité de Sanem © Sanem

## 2. DEFIS ET URGENCES POUR LA REGION

Comment « faire de la place » dans la région plus vaste ? La région frontalière d'Alzette-Belval fait aujourd'hui l'expérience d'une importante dynamique de développement, du côté français comme du côté luxembourgeois, quoique sous différentes formes et proportions. Nous pouvons nous en réjouir, car cela crée de nombreuses opportunités. Toutefois, cela nécessite aussi une stratégie, de l'attention et du soin. L'établissement d'un cadre de concepts, idées et actions, est nécessaire pour orienter ce développement dans la bonne direction. Sous les évolutions rapides actuelles de ce territoire, avec l'apparition de projets à grande échelle à un rythme sans précédent, le modèle/l'image d'une région métropolitaine ou polycentrique, fait son apparition pour servir de référence. Toutefois, avant d'adopter une telle notion, une question doit être posée : qu'entendons-nous exactement par « développement métropolitain (transfrontalier) », et sous quelle forme et sous quelles conditions devrions-nous l'adopter comme future image de ce territoire ?

### **Une nouvelle question urbaine transfrontalière**

Les problématiques spatiales, environnementales et socio-économiques touchant cette région transfrontalière — avec le GECT AB au centre, dans le cas de cette mission d'IBA — sont diverses et complexes, mais pas nécessairement plus que dans d'autres régions urbaines ou péri-urbaines de l'Europe occidentale. Les dynamiques qui prévalent sont avant tout typiquement urbaines et englobent des questions telles que l'accès au logement, le transport public et la mobilité améliorée, la migration, l'emploi, l'organisation d'équipements publics, la ségrégation et la gentrification, l'habitabilité, la santé publique, les espaces verts, etc. Le développement de marchés fonciers et la pénurie de logements en général, et de logements abordables en particulier, qui y sont associées, ont tendance à s'avérer plus problématiques en Europe, et constituent, de ce fait, un défi particulier pour Alzette-Belval. De plus, les multiples problématiques auxquelles nous avons à faire face sont également liées à une transition fondamentale en cours depuis de nombreuses décennies : la transformation de la société évoluant d'une ère de la production industrielle à une ère dans laquelle une économie de services industrielle — et de plus en plus financiarisée — entraîne un développement économique.

Cette évolution est plus complexe qu'il n'y paraît. Cette nouvelle réalité (socio-) économique entraîne des modifications des relations spatiales entre les personnes, la ville, la région et le monde : désormais, on ne travaille plus au bureau ou à l'usine du coin, on n'achète plus l'alimentation et les produits alimentaires dans des magasins de proximité (de quartier),

le périmètre de la vie quotidienne n'est plus défini par les limites des municipalités, mais au sein des limites de la Grande Région, les relations sociales ne se font plus majoritairement dans les cafés, sur la place de l'église ni à la sortie de l'usine. L'espace vécu et l'espace de la politique et de la planification ne sont plus congruents. Tout cela appelle à une conception différente du territoire et de son utilisation de l'espace. La recherche d'une constellation spatiale et sociale qui s'adapte à ces changements, bien qu'un équilibre fragile soit malmené par l'existence d'intérêts locaux, régionaux et supranationaux, constitue un élément clé pour le futur de ce territoire — et pour l'IBA Alzette-Belval+. De plus, l'accent mis sur l'économie de service en tant que force motrice pour le développement économique, a plongé divers acteurs impliqués dans le développement des territoires d'une région dans une situation précaire. Les acteurs de l'aménagement sont souvent considérés comme des pouvoirs relativement « mous » (en comparaison avec ceux de l'immobilier, par exemple), mais ils ont besoin d'effets de levier plus importants. Les impliquer dans une approche plus intégrée pour diriger cette région métropolitaine sera également bénéfique pour une adaptation au changement climatique.

### **Raccorder les programmes pour le territoire**

Nombre de défis auxquels la région doit faire face aujourd'hui sont spécifiques mais pas nécessairement exceptionnels. Des formules sont disponibles : elles peuvent être suggérées, encouragées, mises en œuvre et/ou réalisées par les autorités responsables ou par des acteurs privés. Les solutions et bonnes pratiques existent et peuvent être intégrées à ce territoire. La production agricole peut être organisée à plus petite échelle, avec plus d'attention portée à la production d'aliments biologiques et à la consommation, et à une proximité du marché. Une amélioration des transports publics et une participation accrue à la mobilité partagée peut permettre de remédier aux problèmes de la saturation du réseau routier et de l'émission de CO<sub>2</sub>. La rénovation du parc de logements existant peut aider à traiter les questions actuelles les plus urgentes. La réévaluation de sites industriels anciennement pollués et l'expansion de zones à valeur écologique, peuvent permettre de soutenir l'adaptation climatique. De ce fait, la véritable valeur de l'IBA ne consiste pas à trouver de nouvelles solutions. Le défi consiste à relier différentes problématiques et à chercher le soutien public pour mettre en pratique un large éventail de politiques territoriales durables dans la région. C'est en reliant différents agendas et politiques que l'IBA peut obtenir une valeur ajoutée pour les acteurs, utilisateurs et résidents de ce territoire.

Cette idée de relier les programmes (agendas) est également cruciale en termes de défi de conception rencontré par l'IBA. Le but principal de l'IBA est de viser plus haut en matière de qualité de l'environnement bâti, ce qui implique l'architecture, l'infrastructure

publique et le paysage. Toutefois, les critères relatifs à la qualité architecturale ne sont jamais uniquement une question de bon ou de mauvais goût. On peut plutôt dire que la qualité d'un projet architectural peut être abordée à travers divers sujets : qualité spatiale, degrés d'appropriation, flexibilité, soutenabilité, efficacité énergétique, efficacité économique, impact sur la mobilité, méthodes de construction innovantes, inclusion sociale, interaction avec le contexte spatial du site, etc... Ces sujets ne doivent pas être évalués séparément. La qualité globale d'un projet repose sur l'interaction entre ces sujets : l'architecture est une pratique holistique. L'un des défis majeurs pour la région est également la mise en place et la diffusion d'une pratique de conception intégrée au territoire et qui s'implique profondément dans les défis et qualités du contexte local – plutôt que d'importer simplement des modèles et solutions externes.

### **L'IBA comme guide pour une justice spatiale**

Qu'est-ce qui est en jeu, lorsque quelqu'un affirme que le territoire du GECT Alzette-Belval — et les communes des environs — vont faire partie d'une nouvelle métropole située sur la frontière entre le Luxembourg et la France ? Et quelles sont les opportunités pour l'IBA dans ce processus d'urbanisation ? Une métropole, juste comme tout autre type d'environnement bâti, n'est pas une « chose ». Il ne s'agit pas d'un projet final qui se profile à l'horizon. La métropole est la manière avec laquelle de nombreux processus d'accumulation interagissent et se cristallisent en un lieu spécifique à un moment particulier du temps : l'accumulation de personnes, emplois, constructions, infrastructure, capital richesse, pollution, équipements publics et autres. L'essence de la métropole — et de la ville — est le processus continu du changement. Une des missions de l'IBA consiste en une tentative d'acquiescer une meilleure prise sur divers aspects de l'accumulation et de l'urbanisation, pour les rendre plus soutenables et surtout, plus justes. Un effort pour corriger ce qui peut facilement échapper à tout contrôle (l'accumulation du capital en développement immobilier non consolidé et la ségrégation qui en résulte, pour donner un exemple) et pour intégrer les personnes, processus et lieux qui ne font normalement pas partie de la production de la ville. Cette ambition élargie en termes d'intégration, est une chose à laquelle il faut aspirer, en ce qu'elle permet de créer et d'atteindre un plus large/vaste « public » — d'acteurs, habitants, utilisateurs — et de contribuer à l'élaboration d'une réelle infrastructure transfrontalière qui se réunit pour les besoins de différentes sociétés résidant dans la région transfrontalière franco-luxembourgeoise.

### **L'IBA et la « *citification* » de la région**

C'est précisément à ce stade que l'on peut rencontrer l'un des défis majeurs de la région Alzette-Belval+ : en acceptant la métropolisation et en fournissant un cadre de gouvernance approprié pour guider ce processus. Un cadre qui amène l'attente d'une fragmentation institutionnelle réduite et d'une gouvernance transfrontalière améliorée, car une politique métropolitaine plus unifiée peut permettre d'avoir une région plus attractive pour ses habitants, acteurs et investisseurs.

L'IBA Alzette-Belval+ pourrait être le moyen qui accompagnerait la métropolisation, dans une tentative d'améliorer la coexistence d'un ensemble diversifié de cultures politiques et administratives et de leurs publics. Les communes pourraient jouer un rôle crucial dans ce processus, centré sur l'idée que la métropole n'est pas un processus au cours duquel la ville étend ses tentacules sur la région, mais plutôt où la région se transforme elle-même en un réseau d'entités « urbaines », – ce qui signifie que nous passerions d'une « régionalisation de la ville » à une « *citification* de la région » (Cardoso & Meijers, '*Metropolisation: the winding road towards the citification of the region*', 2021). Cela permet aux entités locales (municipalités) de conserver leur « individualité » et de développer un schéma urbain diversifié pour la métropole. Le territoire d'Alzette-Belval+ apparaissant comme un patchwork transfrontalier urbain de municipalités puissantes.

### **Urgences pour un IBA**

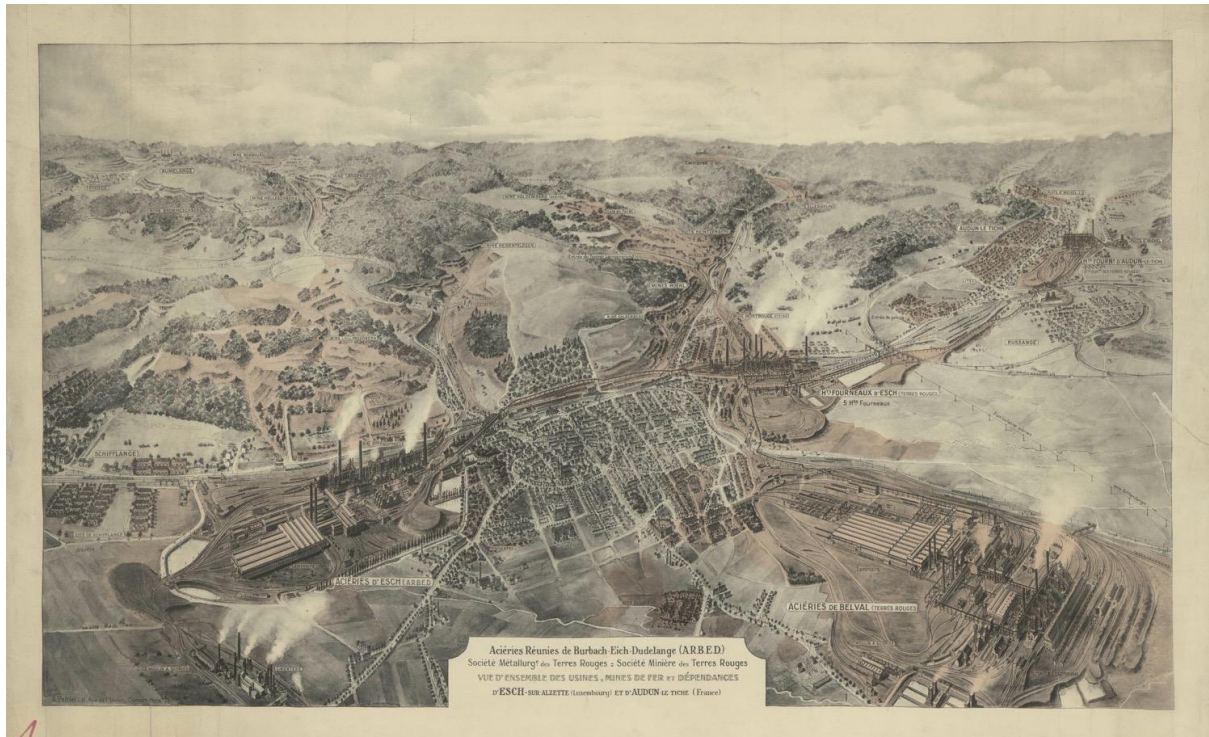
Bien que la nature des problématiques en jeu pour cette région, des deux côtés de la frontière, soit assez hétérogène, le Comité de pilotage de la mission de préfiguration, a décidé, en Septembre 2020, que la destination du futur IBA pourrait se résumer à quatre urgences. Ces derniers précisent les éléments précédemment définis dans la Déclaration d'intention et offrent la possibilité de développement ultérieurs en vue d'un projet partagé/commun pour ce territoire transfrontalier :

(1) *The urgency of cross-border coordination of cooperative and open projects /*  
L'urgence du pilotage transfrontalier de projets coopératifs et ouverts.

(2) *The urgent need to produce affordable housing that is more diverse and meets the needs of a territory in transformation /*  
L'urgence de production d'un habitat abordable, plus varié et répondant aux besoins d'un territoire en mutation.

(3) *The urgency of a common and sustainable management of local resources /*  
L'urgence d'une gestion commune et durable des ressources locales.

(4) *The quest for connection: spatial stitching, functional hybridization and the relationship with history / La quête du lien : coutures spatiales, hybridations fonctionnelles et le rapport avec l'histoire.*



ARBED. Vue d'ensemble des usines d'Esch-sur-Alzette et d'Audun-le-Tiche, années 1920-1930

### 3. ALZETTE-BELVAL ET/DANS SA REGION

La zone du projet de cet IBA est située dans la partie ouest de la frontière franco-luxembourgeoise. Une région post-industrielle allant de Longwy, dans l'est, jusqu'à Differdange, Esch-sur-alzette, Audun-le-Tiche, Villerupt, Rumelange, Ottange jusqu'à Dudelange et Volmerange-les-Mines. En raison du développement des industries sidérurgique et minière au 19<sup>ème</sup> siècle, cette bande transfrontalière a connu une urbanisation sans précédent qui s'est nichée dans les vallées d'un paysage fait de coteaux. Alors que l'urbanisation s'était encore étendue sur de vastes parties du territoire du côté luxembourgeois, en France, elle se limitait aux zones jouxtant d'anciens sites industriels, tandis que les plateaux plus élevés conservaient leurs fonctions et ambiances agricoles. De nos jours, ce vaste territoire est au cœur d'un renouveau (post-) industriel qui touche toutes les municipalités et villes du territoire, qu'elles soient urbaines ou rurales.

#### **La continuité du passé**

Bien que la fermeture progressive des usines ait un lourd impact sur la situation sociétale de ce territoire, le passé industriel continue de définir l'identité spatiale et socio-économique de cette région. Le précédent développement industriel, ses projets d'habitat et son infrastructure de transports, les sites d'exploitation minière et la disposition en terrils font désormais tous partie intégrante du paysage de cette région. Leur façon d'appartenir à cette région est soumise à des changements constants : d'anciens sites miniers sont désormais de précieuses réserves naturelles. Les ensembles de logements d'une ère industrielle constituent désormais les points de départ d'une densification et d'une urbanisation à venir. D'anciens bâtiments industriels forment un riche ensemble de patrimoine culturel bâti. Ces lieux tirant leurs origines d'un passé industriel ont désormais leurs propres caractéristiques et qualités, en tant lieux de valeur écologique, lieux de loisir, et « lieux de mémoire », lieux porteurs d'un potentiel de développement.

Bien que ces traces et caractéristiques puissent être retrouvées des deux côtés de la frontière, il n'est pas difficile d'identifier ces différences, ni en France, ni au Luxembourg. Après la fermeture de la plupart des industries sidérurgique et minière, l'issue de cette crise socio-économique différait substantiellement dans les deux pays, ce qui a entraîné différentes dynamiques spatiales. Depuis les années 1970, le Luxembourg a fourni des efforts significatifs pour diversifier son économie, faisant du pays un environnement attractif pour l'économie de services (mondiale). Ceci a engendré une dynamique sans précédent en termes d'investissement des capitaux (internationaux) et d'offres d'emploi, provoquant une



énorme croissance de la population, de l'emploi, du PIB et du développement du tissu urbain. Afin de répondre aux besoins de ce processus et de lui donner une orientation, la région urbaine du sud du territoire national située aux alentours d'Esch-sur-Alzette — nommée *Südregion* — a été désignée comme l'une des trois zones clés pour un développement spatial polycentrique en 2004, avec Nordstad et la ville de Luxembourg. Par conséquent, beaucoup de moyens ont été investis dans le (ré-) aménagement d'un territoire plus vaste autour d'Esch-sur-Alzette. Le renouveau urbain de « Belval, la Cité des Sciences », depuis 2001 (ayant pour base un masterplan de Jo Coenen), sur le site d'une ancienne usine sidérurgique, a constitué un projet clé dans ce processus. Son but — toujours en cours de réalisation — est de fournir des habitations pour 7000 résidents et de réaliser 20000 lieux de travail et d'étude. Des universités et diverses entreprises du secteur des services constitueront les principales actrices de ce développement. Au cours des 20 à 30 années à venir, le réaménagement prévu du « Quartier Alzette » sur le territoire des municipalités d'Esch-sur-Alzette et Schifflange, visera à accueillir 10000 nouveaux résidents, faisant de Belval et du Quartier Alzette le fer de lance de la politique de développement urbain du côté Luxembourg. On peut s'attendre à ce que divers autres sites — par exemple, des *friches industrielles* — rejoignent cette logique de développement dans un futur proche, dans le but de renforcer le *Südregion* en tant qu'environnement métropolitain ou urbain.

### **Alzette-Belval dans une région fonctionnelle**

Les effets de ce renouvellement économique du Luxembourg n'étaient pas limités au territoire national. En raison de l'offre excédentaire de travail — le nombre d'emplois dépassant les ressources humaines — une culture immense de migration s'est développée dans les régions frontalières du Luxembourg, incluant Alzette-Belval. En conséquence, des milliers de personnes traversent la frontière de façon régulière ou journalière pour travailler au Luxembourg tout en résidant toujours sur le territoire de l'un des pays voisins. Cela a mené à la description d'une région fonctionnelle autour du Luxembourg, dans laquelle une part significative de ses « habitants » entretient une relation particulière avec son lieu de résidence — car ces habitants travaillent et payent des impôts au Luxembourg,

Une des réactions à cette situation a été, dix ans après que les ambitions relatives au sud du Luxembourg aient été formulées, l'élaboration d'un Projet Stratégique et Opérationnel (PSO) qui a été activé du côté français de la frontière en 2014. Il fait partie d'une "*Operation of National Interest*" (Opération d'Intérêt National, OIN), et fait de cette partie particulière du territoire l'un des lieux clés du développement urbain en France. Ceci est mis en œuvre par l'EPA Alzette-Belval (Etablissement Public d'Aménagement). Dans son approche, le plan stratégique de l'EPA anticipe de façon partielle les dynamiques (nombre

important d'offres d'emploi) et problèmes (pénurie de logement et coûts élevés de l'immobilier) émergeant du côté Luxembourg et vise à diriger et à accélérer la revitalisation de cette partie française du territoire.

Ce plan stratégique présente une perspective sur 20 ans et a pour objectif de loger 20000 nouveaux résidents (8300 nouveaux logements et 300 cas de rénovation de logements) répartis sur un territoire de 248 hectares dans 27 zones d'intervention (dont 158 hectares sont des *friches industrielles*).

### **Autonomisation locale à travers les frontières**

Alors que ces initiatives conduites par les états sont d'une importance clé pour diriger le développement de la région, c'est au niveau municipal que les effets de la frontière et du bon voisinage international sont expérimentés de manière quotidienne. C'est aussi là que les premières initiatives en matière de coopération ont été lancées. A partir des années 1980, les maires, municipalités et associations locales ont organisé des réunions informelles sur divers sujets. Les nouveaux outils de coopération européenne ont rendu possible l'institutionnalisation, la stabilisation et la professionnalisation de cette coopération en vue de finaliser ces premiers grands projets communs. Sur le territoire transfrontalier franco-luxembourgeois d'Alzette Belval, de nombreuses entités administratives se recoupent et collaborent l'une avec l'autre, chacune sur sa propre base territoriale : la CCPHVA, l'Opération d'Intérêt National et l'EPA d'Alzette Belval, le Syndicat Pro Sud et le GECT Alzette-Belval. Ces acteurs, bien qu'ils revêtent différentes formes, fonctions et compétences, poursuivent des buts communs : poursuivre la transformation post-industrielle et se positionner par rapport au processus rapide de transformation se déroulant sur le territoire autour d'Esch-sur-Alzette, qui est la principale ville de cette région.

Tout projet transfrontalier— tel que l'IBA —se doit d'encourager cette ambition et vise à renforcer les partenariats locaux dans le but d'unifier une collaboration sans précédent autour d'objectifs d'aménagements transfrontaliers partagés et ambitieux. En raison de la grande dynamique dont bénéficie ce territoire, la région est un emplacement idéal pour se positionner sur la scène internationale comme un modèle de région transfrontalière européenne en termes de gestion de projets, avec des projets mettant en avant des programmes de soutenabilité, d'égalité et de justice sociale. Dans ce contexte, on note un besoin urgent de développer d'autres projets contribuant au fonctionnement d'une agglomération polycentrique, adaptée aux besoins journaliers de ses habitants, dans une approche équitable respectant la situation existante. Ici, une part de l'urgence réside également dans le besoin d'une coordination accrue entre ces diverses initiatives afin de confirmer la cohérence de ce territoire et d'instiller un autre niveau de coopération

transfrontalière. De ce fait, l'IBA constitue un effort supplémentaire en termes d'aménagement spatial, permettant de répondre de manière efficace aux enjeux globaux et locaux, avec des solutions contextuelles, effectives et originales.



Photographies contemporaines du territoire ©David Vincent

#### 4. ENGAGEMENTS GENERAUX DE L'IBA

Rien ne caractérise aussi bien la politique spatiale que son architecture, son attitude relative à l'utilisation des terres, de l'aménagement urbain et de l'espace public. Ils constituent les témoins durables des décisions passées ou contemporaines, les tests ultimes d'un projet sociétal visionnaire. En conséquent, l'IBA doit être compris comme un laboratoire offrant un chemin complémentaire à des stratégies de développement spatiales existantes. Cette conception de l'IBA suppose plus de flexibilité que les outils d'aménagement spatiaux traditionnels, permettant l'initiation de processus innovants allant au-delà des manières habituelles de procéder.

##### **Expériences avec résultats ouverts**

Ceci est totalement dans la lignée du Mémoire sur le Futur des IBA qui établit que les projets d'IBA « constituent des expériences aux résultats ouverts, et, à certains moments, génèrent de nouvelles idées via des moyens de provocation pouvant générer des contradictions. Les questions litigieuses et les controverses productives constituent des aspects importants de la culture de l'aménagement. Tous les acteurs – en particulier l'administration et les politiques, tout comme le public – doivent avoir conscience de cela d'entrée de jeu, afin de permettre à des initiatives d'émerger des domaines des pratiques standardisées, et de générer de larges intérêts dans leurs projets. » (*IBA Advisory Board, 2017*). Le caractère expérimental est donc fermement ancré dans l'ADN d'un IBA. Le *Ausnahmezustand auf Zeit* (« l'état temporaire d'exception ») et une certaine autonomie, permettent de fournir les conditions favorables à cette expérience. Le but d'un IBA n'est pas de suivre sans réserve la culture d'aménagement fréquente pour accompagner les programmes ayant déjà été établis ou pour mettre en place des projets dans les schémas habituels, mais de réinterpréter de façon créative les outils existants et de trouver des formes nouvelles et innovantes de développement spatial. L'importance et la nécessité de la distance requise relative aux pratiques d'aménagement est souvent rendue évidente par le fait que les défis spécifiques aux régions n'ont pu jusqu'à présent être résolus avec les outils traditionnels. L'IBA est à la recherche de la « prochaine pratique » sur son territoire pour résoudre les problèmes principaux, car (dans la plupart des cas), il n'existe pas de « meilleure pratique » sur laquelle se reposer. Ceux qui ne désirent pas exclure mentalement ou repenser des mécanismes et processus familiaux et rechercher des méthodes innovantes, ne peuvent conduire un IBA dans sa véritable forme – car le caractère expérimental d'un IBA est l'un des prérequis cruciaux à son succès. L'IBA peut aussi être considéré comme un « lab(oratoire)

vivant », dans lequel le test fait partie de la vie réelle. Son succès ne dépend pas seulement de l'excellence de « l'exposition constructible » elle-même, mais est mesuré via l'impact d'un IBA sur un territoire vaste (dans le sens large du terme) allant au-delà du cadre temporel (officiel) de l'IBA.

### **Urgence, cohérence et clarté**

En réponse aux grands défis relatifs à leurs périodes respectives, plusieurs projets d'IBA (de la *German Internationale Bauausstellung*) ont émergé au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Chacun d'eux a une approche contextuelle avec des thèmes correspondant et un désir de mettre en place un cadre conceptuel clair, permettant la mobilisation rapide de parties aptes à prendre des risques calculés (via l'expérimentation architecturale). L'histoire des projets de l'IBA met en exergue l'importance d'un choix initial de thèmes unifiés caractérisés par l'urgence, la cohérence et la clarté, en créant une trajectoire d'IBA efficace. Chaque IBA est également unique : développés sur la base d'une analyse approfondie de problématiques locales ou régionales, ces thèmes visent à encourager des débats animés sur le développement spatial. Ils sont donc représentatifs de situations spécifiques du territoire à un moment donné, mais reflètent également, de façon plus large, la complexité de problématiques sociétales et globales (urgence). Tous les thèmes sont regroupés autour d'une vision reconnue comme guidant le programme de l'IBA (cohérence). Enfin, une bonne formulation et une pertinence évidente les rendra apte à la communication avec la population locale et les techniciens, ainsi qu'avec les experts extérieurs (clarté). A travers ces notions, l'IBA est apte à communiquer son impact au sein du débat politique.

### **Construire l'IBA à partir de zéro**

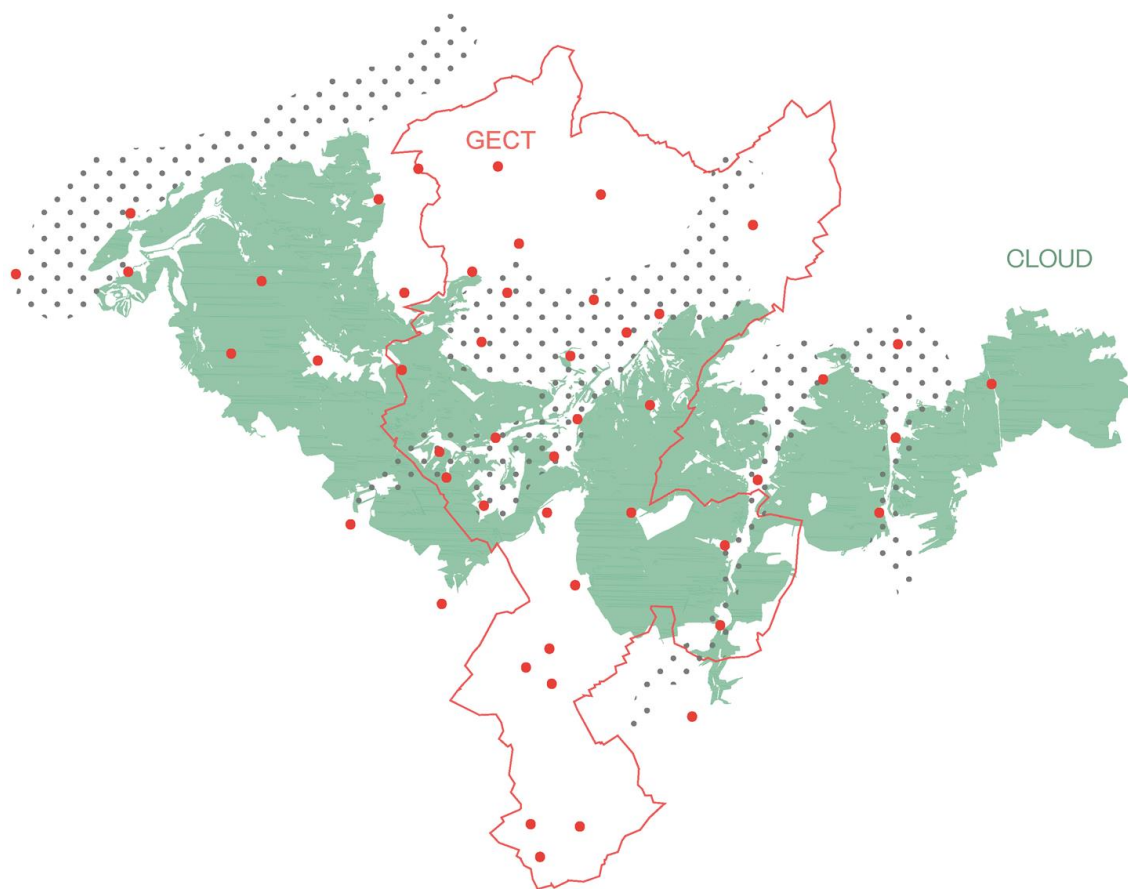
L'un des défis majeurs des thèmes clés de tout processus d'IBA — cf. Section 5 de ce mémorandum — repose dans sa traduction en projets concrets et palpables qui ont de l'importance et font la différence. Pour qu'un IBA soit réellement innovant, il ne doit pas simplement se contenter de projeter un certain nombre d'idéaux sur un territoire réel tel que celui d'Alzette-Belval. Une telle approche est vouée à se montrer à la fois générique et inefficace. La solution à une crise de l'habitat n'est pas simplement la production de logements supplémentaires. La solution à une crise du climat n'est pas seulement la production de moins de dioxyde de carbone. Le succès de tout IBA réellement expérimental dépendra plutôt de son aptitude à affronter des problèmes d'aménagement tangibles dans le monde réel de façon visionnaire. Cela signifie qu'une nouvelle vision n'est pas imposée comme un *deus ex machina*, mais intégrée et fondée sur des urgences de terrain. En tant qu'instrument de recherche ayant pour base un projet, un IBA ne doit pas se préoccuper de

l'image idéale d'une région urbaine, qui, via ces éléments, jouit d'un certain consensus macropolitique européen, mais des politiques structurelles qui peuvent le soutenir. Pour que de réelles transitions apparaissent, elles doivent prendre racine.

De ce fait, la réalisation de bonnes pratiques dans l'aménagement spatial et l'architecture doit être comprise comme une interaction continue entre des problématiques d'habitabilité, de territorialité, de gouvernance et de pratiques réflexives. (*Bishwapriya Sanyal et al, Planning ideas that matter, 2012*). Cela signifie que, dans le cadre d'un IBA, ce n'est pas seulement les projets eux-mêmes — en tant qu'objets construits — qui importent. Ce qui importe (également), c'est la manière dont les projets facilitent/dirigent l'interaction entre l'habitabilité, la territorialité, la gouvernance et les pratiques réflexives. Cette valeur ajoutée des projets IBA peut/devrait être mesurée comme une externalité positive en termes d'habitabilité, de gouvernance, de territorialité, et de pratiques réflexives pour la région d'Alzette-Belval. Toute stratégie future visant à la mise en place de projets d'IBA doit impérativement prendre en compte ces externalités positives, en vue d'éviter que l'IBA soit uniquement réduit à une étiquette.







Carte du GECT AB et la masse forestière de Dogger, en tant que territoire possible – respectivement COEUR et NUAGES – pour les futurs projets d’IBA. © uni.lu / CRIT.

## 5. THEMES CLES ET LEURS OBJECTIFS

L'IBA est un projet transfrontalier porteur de l'ambition d'un partenariat franco-luxembourgeois soucieux d'augmenter le niveau de coopération relatif à l'aménagement spatial. L'objectif principal est de placer le territoire sur la scène internationale en tant que modèle de région transfrontalière européenne en termes de gestion de projets. Cet IBA vise à réaliser cela avec un programme et des projets abordant des problématiques de cohésion territoriale, liées à l'écologie, l'égalité et la justice spatiale et sociale.

Le territoire d'Alzette-Belval est constitué d'un mélange varié d'habitats, terres agricoles et zones naturelles avec diverses caractéristiques pouvant être (re-)valorisées dans un nouveau discours et un nouveau projet pour faire revivre ce territoire.

En vue de travailler sur un large éventail de problématiques entrelacées et afin de démontrer la capacité de résilience et le potentiel du territoire, il paraît nécessaire que l'IBA prenne en compte divers projets qui abordent différents « secteurs » du territoire. En tant que projet coopératif et compréhensif, l'IBA vise à travailler sur cinq sujets et objectifs, dans le but d'apporter une large variété d'acteurs. Cinq thèmes forts, pas « spectaculaires », distincts et naturellement intriqués sont au cœur du programme de préfiguration.

### **1/5 Fédérer le paysage**

L'amélioration d'un archipel d'espaces verts en un paysage cohérent assurant diverses fonctions (nature, agriculture, tourisme), pouvant représenter le cœur écologique de ce territoire transfrontalier. Concernant le fait de fédérer le paysage, l'IBA évoque l'identification des possibilités d'offrir une nouvelle cohérence aux développements d'un territoire politiquement fragmenté. Ce paysage est sujet à un grand nombre de demandes (pour l'habitat, l'infrastructure, la nature, l'agriculture) souvent juxtaposées ou difficiles à réconcilier. L'IBA doit s'engager à préserver les qualités d'un paysage plus urbanisé et à positionner ce paysage en tant que support qualitatif pour de futures transformations de la zone bâtie.

### **2/5 Habitat collectif abordable**

La question de l'habitat est aujourd'hui l'un des défis des villes en expansion et des territoires à l'échelle mondiale. C'est également le cas pour le territoire du GECT Alzette-Belval qui vise à accueillir 35000 nouveaux habitants (+35%) d'ici 2030. Cette croissance est synonyme d'une hausse dans la demande de logement. De ce fait, l'IBA devra se positionner à ce sujet. Un laboratoire qui guide la transition de l'offre immobilière — existante et nouvelle — vers une offre répondant mieux aux aspirations des résidents et aux urgences climat. Un laboratoire

fournissant plus de possibilités pour l'habitat (sur le plan financier, spatial et typologique) aux habitants.

### **3/5 Hybrides urbains**

La croissance démographique dans ce contexte transfrontalier ne peut simplement être traduite en un nombre accru d'unités de logement à construire. En partant du principe qu'une fabrique urbaine est faite de beaucoup plus que de l'habitat, il est essentiel de définir le mode d'aménagement pour les entités restantes, telles que les installations publiques, les parcs, les activités économiques, industrielles et agricoles. La réalisation de projets de construction innovants combinant l'habitat avec des programmes commerciaux productifs ou publics, peut fournir des alternatives au zonage, qui a depuis longtemps prouvé ses limites sociales et environnementales. Ces constructions offrent des opportunités pour enrichir le tissu social de la zone et créer du potentiel pour une reprise économique et soutenable.

### **4/5 Nouvelles ressources durables**

En vue de réaliser l'ambition exposée dans « Le Pacte vert pour l'Europe » (*l'European Green Deal*), en plus de diverses initiatives nationales, l'IBA prévoit de vérifier les possibilités d'un paysage énergétique durable et de leurs impacts dans des projets de construction et d'installation. A cet effet, la notion de ressources permet de réfléchir aux conditions d'urbanisation dans un sens plus large. Cela inclut les questions énergétiques, mais également les problèmes de qualité du sol, de qualité de l'eau et du rôle des services de l'écosystème dans le développement urbain et territorial.

### **5/5 Initiative publique forte**

Les problématiques économiques et liées à la gouvernance déterminent la réussite d'un projet urbain ou d'un projet architectural. L'IBA doit, de ce fait, se positionner clairement sur ces sujets afin de devenir le précurseur d'une transition soutenable et inclusive du territoire, soutenue par la société civile. De ce fait, il est jugé nécessaire d'ancrer l'IBA dans une initiative publique solide, apte à soutenir de nouveaux dispositifs innovants.



Photographies aériennes du territoire autour de Belval, municipalité de Sanem © Sanem

## 6. ASPECTS DE GOUVERNANCE, MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Une des composantes clés d'un IBA, est d'apporter des innovations pour la pratique de la gouvernance : comment le territoire d'Alzette-Belval+ sera développé dans le futur, comment les mécanismes d'élaboration des politiques s'adapteront au changement, et comment l'IBA lui-même sera organisé. La gouvernance englobe les systèmes et pratiques du pouvoir décisionnel relatifs aux aménagements et constructions, à l'architecture, au développement régional-urbain, incluant la définition de problèmes et le développement de stratégies. Le concept de gouvernance est distinct de celui du gouvernement réel, en ce qu'il observe en quoi différentes échelles (nationales, locales) se croisent et incluent des acteurs privés dans des processus associés. Cela paraît particulièrement approprié dans un environnement transfrontalier où l'état et l'administration régionale et locale travaillent ensemble. L'implication capitale d'un IBA est de confronter les pratiques courantes à l'appel à l'innovation, l'expérience et la soutenabilité. De ce fait, nous visons à montrer en quoi de telles implications – l'IBA en tant que milieu expérimental et innovant – peuvent être efficace concernant l'aménagement, la construction et l'architecture de la zone d'Alzette-Belval+. La question qui se pose également est la suivante : en quoi des idées et expérimentations lointaines encouragées par l'IBA, peuvent s'avérer pertinents pour des pratiques allant au-delà de la durée de cet événement temporaire ? Finalement, cette rubrique inclut également les fondements de la gouvernance et de l'organisation de l'IBA lui-même ainsi que de ses activités associées.

### **Gouverner l'IBA d'Alzette-Belval+**

Poser un cadre de gouvernance dans le contexte de l'IBA Alzette-Belval+ est un processus guidé par les considérations suivantes. Tout d'abord, il existe un besoin de représenter les spécificités de la gouvernance du terrain de frontière commune d'Alzette-Belval+, qui est à la fois un produit de son passé et le résultat de tensions dues à une croissance récente et à une urbanisation accélérée. Deuxièmement, il est important d'analyser les conditions de gouvernance relatives à la construction, l'aménagement et la politique, pas seulement dans le territoire commun d'Alzette-Belval, mais également des deux côtés de la frontière, à titre d'exemple concret. La gouvernance spatiale est principalement pratiquée aux niveaux locaux et régionaux de chaque côté de la frontière, sur les territoires français et luxembourgeois. Chaque côté se trouve confronté à de nombreux défis en termes urbains-régionaux, de façons spécifiques, auxquels les institutions responsables doivent répondre. Cela doit se traduire en tenant compte de l'innovation et de l'expérimentation pour emprunter un chemin meilleur

et plus soutenable dans le futur. Troisièmement, les idées exposées ici se centreront particulièrement sur la pratique – c'est-à-dire que l'accent sera mis sur la mise en œuvre et l'efficacité de stratégies et mesures proposées par l'IBA, plutôt qu'uniquement sur le fait d'aborder des conceptions futures ou des conceptions sur le long terme.

Comme souligné dans les sections précédentes de ce mémorandum, les institutions chargées de l'aménagement, la construction et l'architecture sont contestées par la rapidité et l'étendue du développement dans les deux parties de la région transfrontalière. L'aménagement pour une croissance durable dans un cadre spatial et institutionnel fragmenté est complexe, incertain, et met du temps à se matérialiser. En conséquence, on pourrait faire valoir que la mise en place du développement, en particulier la production de logements, la création de quartiers urbains vivables ou la protection des espaces verts, doit s'accélérer. Toutefois, cela devrait probablement être réalisé de façon très qualitative, plus efficacement, et de façon plus inclusive qu'auparavant. L'IBA offre une plateforme tout à fait idéale pour cette réalisation. Dans ce contexte, le principe de base d'un IBA est de voir au-delà des pratiques courantes et de soutenir des idées, stratégies et mesures dirigées par l'innovation et l'expérimentation. Cela peut s'appliquer à des produits dont on peut espérer l'évolution grâce à l'IBA, mais aussi à des moyens dont les procédures d'aménagement sont mises en place, informent et instruisent donc des pratiques concrètes.

### **Dépasser les frontières : du leitmotiv à l'action**

Dans ce contexte, quelles principales offres et promesses relatives à la gouvernance doit-on attendre d'un IBA Alzette-Belval+ ? Nous pensons que l'engagement associé de l'IBA pourrait franchir les frontières à différents égards : frontières territoriales ; démarcations entre divers domaines (secteurs) d'action ; frontières de responsabilité. Le territoire transfrontalier d'Alzette-Belval+ fonctionnerait comme un signifiant permettant de rompre les barrières et démarcations pour la mise en œuvre d'un modèle plus cohérent, équilibré et soutenable de développement spatial. L'IBA peut, de ce fait, être compris comme une invitation à la société civile, pour que les professionnels et les parties prenantes de différentes sortes s'engagent dans un processus ouvert de réinvention du territoire transfrontalier. Les frontières qui, selon nos considérations, doivent être franchies, sont multiples et incluent les dimensions suivantes :

- Dans le sens d'une approche transfrontalière réellement collaborative, les deux Etats-nations participants doivent s'engager à s'impliquer dans ce projet commun, en développant des mesures créatives relatives à la direction du futur territorial et aux pratiques d'aménagement, de conception et d'élaboration des politiques nécessaires.

Ceci est plus facile à dire qu'à faire, car même au sein de l'UE, la souveraineté nationale exerce un impact durable sur les pratiques efficaces d'aménagements transfrontaliers. Toutefois, les efforts du passé pour collaborer en pratique – c'est-à-dire, sous l'égide de la Grande Région – offrent des orientations utiles relatives à ce qui pourrait et devrait être fait, et par qui, dans un avenir proche.

- L'inadéquation entre les deux (ou trois) principaux niveaux de pouvoir décisionnel doivent être traités. C'est un problème courant pour les politiques d'aménagement et de construction (par exemple, l'habitat) dans de nombreux pays, indépendamment du fait qu'ils soient organisés de manière plus fédérale ou plus centraliste. Il existe un besoin constant de rationalisation et d'harmonisation des intérêts d'état et des intérêts locaux (et des pouvoirs d'action respectifs), indépendamment du fait que le gouvernement central soit relativement éloigné (FR) ou relativement proche (LUX) de ce qui se passe réellement à l'échelle locale à Alzette-Belval+. En ce qui concerne la mise en œuvre, une emphase particulière devrait être portée sur le pouvoir décisionnel municipal, ce niveau constituant toujours la frontière finale pour l'aménagement et la construction.
- L'écart entre les sphères publiques et privées d'autorité et d'influence constitue un autre champ qui nécessite plus d'expérimentation et d'innovation. Afin d'être efficace, l'IBA est une initiative qui requiert la participation active d'acteurs d'entreprises. Cela s'applique d'autant plus à une région dont le passé a été massivement modelé par la production minière et sidérurgique, où les restes d'industries lourdes sont toujours excessivement présents et où les patrons de l'industrie sidérurgique ont eu, et ont toujours, beaucoup à dire en termes de développement urbain-régional. Des cas récents de développements révélés ont permis de fournir à la fois des limites et des potentialités au développement urbain – et proposent, d'une certaine manière, une bonne raison pour inclure des modèles corporatifs aussi rapidement que possible.
- L'aménagement et la construction pour le développement durable concernent essentiellement l'intégration de divers secteurs, prenant de ce fait en compte des perspectives communes pour l'environnement bâti ou non bâti, la planification intégrée pour l'utilisation des terres et l'infrastructure (comme la mobilité), ou le lien nourriture-eau, entre autres. Bien qu'il soit, encore une fois, plus facile de dire que de faire (cela s'applique, par exemple, à la coordination de l'infrastructure de transports

et aux investissements), l'expérience internationale révèle également que les divers secteurs sont caractérisés par différentes dynamiques, budgets et pouvoirs à dévoiler. Cela doit être pris en compte. Toutefois, l'IBA offre un terrain de jeu permettant d'expérimenter des cas sélectifs pour lesquels la pratique peut s'engager dans des chemins plus intégratifs.

- Dernier point, et non des moindres, l'IBA a généralement pour but d'être résolument ouvert à l'implication active de la société civile, rendant ainsi la pratique plus perméable qu'habituellement entre les joueurs officiels/professionnels et le public intéressé. Etant donné l'intérêt grandissant envers la réalisation d'un aménagement plus participatif des deux côtés de la frontière, l'IBA offre une plateforme pour coordonner les activités connexes. Une participation prise au sérieux peut fournir une variété d'avantages pour l'aménagement, la construction et l'architecture. Plus particulièrement, elle peut permettre de délivrer des idées innovantes issues de contextes plus larges sur le plan sociétal et communautaire ; de plus, elle peut aider à identifier le conflit dans les meilleurs délais, ainsi, les processus d'aménagement peuvent s'avérer plus efficaces et performants lorsqu'ils sont assistés par la participation publique. Toutefois, comme l'expérience internationale nous l'a montrée, l'implication de la société civile n'est pas sans défauts et imperfections, ce qui a mené certains observateurs à parler déjà de « cauchemar » de participation. Cela ne constitue pas un argument allant à l'encontre du public intéressé, mais on peut considérer cela comme un moyen pouvant être largement utilisé. De manière plus générale, un public engagé peut réaliser des processus de développements véritablement transformateurs, et les institutions responsables ne devraient pas avoir peur des controverses et du conflit : ils constituent simplement un élément important dans l'aménagement et la construction avec lesquels il est nécessaire de traiter.

### **Éléments pour une organisation**

Une large gamme d'outils et d'instruments peut être imaginée pour donner forme à certaines des ambitions et considérations susmentionnés. L'IBA Büro est l'entité qui soutient et anime ce processus, et qui prend en charge l'organisation. Il est généralement composé d'une équipe multidisciplinaire de professions pertinentes pour la mission de l'IBA. Sans le personnel approprié ou la créativité permettant de naviguer sur les terrains des problématiques légales, politiques et budgétaires, l'IBA Büro ne peut entrevoir la perspective de réaliser sa mission visant à développer un chemin expérimental en architecture et aménagement urbain au cours des dix prochaines années, et risque de se retrouver empêtré



dans des logiques bureaucratiques bien établies. De ce fait, l'« architecture » de cet IBA Büro constitue l'une des questions clés pour le succès de la mission de l'IBA. Traditionnellement, le travail de base de l'IBA Büro consiste principalement en trois tâches qui orientent la mission et qui sont décrites plus en détails ci-dessous de manière non-exhaustive et préliminaire :

- Projets stimulants : IBA proactif et l'appel d'IBA
- Projets porteurs : orientation et consultation de l'IBA
- Faciliter une plateforme de débat : Forum IBA

#### Projets stimulants : IBA proactif et l'appel d'IBA

L'approche d'IBA **proactive** est fondée sur l'idée que l'IBA Büro entre dans un processus de projets en cours – des projets lancés en amont de la mission de l'IBA – pour les laisser pénétrer dans le processus de l'IBA. Deux scénarios sont possibles :

(1) *Transfert de projets* : un processus encourageant l'application locale d'approche, méthode, projet, existants, en l'adaptant à un contexte et des problèmes spécifiques. Dans ce cas, l'IBA Büro s'appuie sur des projets ou pratiques de dépôt ayant fait leurs preuves sur d'autres territoires et les propose à des acteurs locaux rencontrant des problèmes ou besoins similaires.

(2) *Production de documents cadres* : l'IBA Büro peut produire des « documents cadre » ou « documents de référence » ayant pour base les problèmes précédemment diagnostiqués sur le territoire d'Alzette Belval. Ces documents de référence peuvent s'adresser à toute entité publique ou privée souhaitant mettre en place un projet respectant les critères de l'IBA. Ces documents peuvent expliquer de façon précise les ambitions de l'IBA pour chaque catégorie de projets.

L'**appel** d'IBA est une tentative de recherche de projets nouveaux et innovants pour le territoire d'Alzette-Belval. Des projets se situant le plus possible dans la lignée des considérations mentionnées à travers ce mémorandum. Actuellement, trois trajectoires semblent possibles pour parvenir à réaliser ces projets :

(1) *Accroître l'ambition des projets* : l'IBA Büro peut aider à « accroître » l'ambition initiale d'un projet donné (extension transfrontalière de la portée territoriale), ambitions, partenaires, etc.

(2) *Launching a call for manifestations of interest* (AMI - Appel à Manifestation d'Intérêt) pour identifier des acteurs souhaitant s'engager dans des exécutions opérationnelles sur un thème spécifique, ou sur une parcelle de terrain n'ayant pas encore une destination spécifique, un AMI peut être lancé. Les développeurs bénéficient donc d'assistance d'ingénierie pour la phase de démarrage.

(3) *Lancer un appel à projets* : l'appel à projets est une procédure flexible mettant les opérateurs en compétition sur la base d'un document exposant les objectifs à atteindre. L'initiative, le contenu et la mise en œuvre du projet sont à la charge du promoteur du projet. L'appel à projets peut être utilisé pour sélectionner des projets pour l'aide publique (subvention, terres disponibles, etc.). Ici, l'IBA Büro lancera un appel à projets ou accompagnera un partenaire dans la mise en œuvre de cet appel à projets.

#### Projets porteurs : orientation et consultation de l'IBA

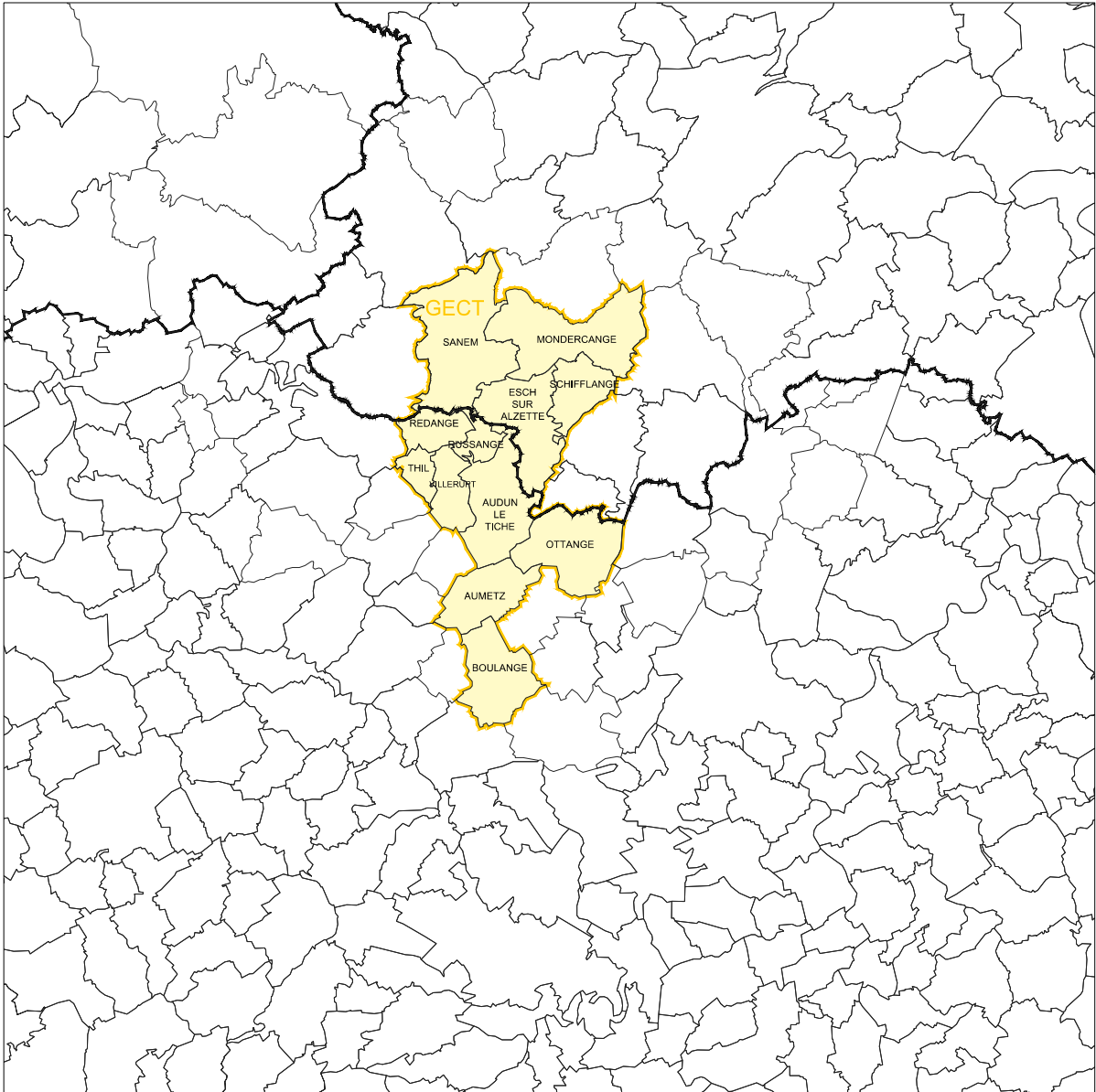
Une fois qu'un projet a pénétré le cadre de l'IBA, le projet et ses promoteurs doivent être soutenus sur le long terme à travers une expertise et une assistance appropriées et locales. Ce soutien est principalement fourni via la mise en place d'un dialogue entre les divers acteurs pertinents et via l'explication des critères de l'IBA en vue de les intégrer autant que possible dans chaque projet. Ce soutien est fourni de diverses manières et répond à divers objectifs :

- a. Garantir l'ambition de l'IBA : soutenir les responsables de projet pour garantir le niveau d'ambition initial et le respect des critères de l'IBA tout au long de la durée du projet.
- b. Mieux faire les choses ensemble : aider les développeurs de projet à réaliser leurs propres projets compatibles à ceux d'autres acteurs (autorités locales ; concepteurs ; entités publiques) en vue de garantir un dialogue constant et afin de « mieux faire les choses ensemble ».
- c. Faciliter la résolution d'obstacles : des problèmes peuvent survenir pour les promoteurs de projets au cours de leur travail, l'IBA Büro peut aider à créer des opportunités pour trouver des solutions innovantes face aux barrières techniques, légales et administratives.
- d. Soutenir des développeurs de projet dans la recherche et l'obtention de fonds et subventions.

#### Faciliter une plateforme de débat : Forum IBA

En plus des missions centrées autour de projets concrets, l'IBA vise traditionnellement à développer la culture architecture locale et d'aménagement urbain dans sa zone d'action. Cette mission prend une forme concrète à travers l'exposition et la promotion de projets d'IBA, mais aussi via l'animation d'une plateforme standard de débats qui offrent des réflexions appuyant les organismes traditionnels (Comité directeur et Comité technique). Dans le cas de l'IBA Alzette-Belval+, nous préférons parler du forum IBA. Cette plateforme implique les habitants mais aussi diverses parties prenantes de ce territoire (scientifiques,

professionnels, représentants élus, etc.). Le but de ce forum IBA est (1) d'ancrer l'IBA dans le territoire ; (2) de fournir des infrastructures qui faciliteront la coexistence de différentes sociétés occupant ce territoire transfrontalier autour d'Alzette-Belval ; (3) d'offrir plus de légitimité aux processus et projets de l'IBA ; (4) de créer de nouveaux réseaux et de faciliter la coopération future.



Carte des municipalités du GECT AB. © uni.lu / CRIT.

## 7. AU-DELA DU MEMORANDUM

En dehors des éléments axés sur le contenu qui sont présentés ici, un certain nombre de problématiques pratiques sont en jeu afin de lancer et réaliser un IBA. Elles ont évolué à partir de notre échange avec le Comité scientifique en septembre 2021, après la lecture d'une première version du mémorandum. La liste souligne des *points d'attention* qui nécessitent une attention plus poussée et un suivi lors de l'avancée vers la phase opérationnelle, qu'il s'agisse d'un IBA complet ou d'une autre phase test préliminaire. Comme les membres du Comité scientifique l'ont remarqué au cours du meeting de septembre, il s'agit de « **Créer des conditions d'IBA** » : « tout processus d'IBA devrait tout d'abord créer des conditions qui favoriseraient le développement de solutions créatives et expérimentales de haute qualité. Si cela se produit, cela engendrerait automatiquement de bons projets. »

### **Du contenu au processus, et du processus au contenu**

Le mémorandum présente un raisonnement scientifique solide pour une approche innovante de l'IBA. Il est d'une importance cruciale de penser à la manière dont les arguments et le message de la version actuelle peuvent être communiqués à un plus large public dans une version adaptée du mémorandum, une fois que toutes les parties se seront entendues sur le contenu exact et le cadre du futur IBA. De ce fait, l'intégralité de l'opération de l'IBA nécessite un narratif liant le contenu de ce mémorandum à un fort scénario thématique pouvant aisément être communiqué à divers publics. La recherche d'un titre attractif, en tant qu'outil pour cadrer l'entière opération, est crucial et doit apparaître dans des discussions détaillées entre ceux qui ont choisi d'assumer l'IBA. Le titre doit se référer à la solidarité sous des conditions transfrontalières dans la région et suggérer le succès de ce futur IBA.

### **Autonomie à soutenir**

L'IBA est un processus d'autonomisation de ces personnes et organisations ayant normalement peu ou bien pas de pouvoir dans le processus de développement spatial. La réponse à la question de savoir qui doit être automatisé et comment, est encore ouverte alors que cette mission de préfiguration touche à sa fin. La problématique est reliée à la question de savoir qui sont les « personnes de pouvoir » — personnes ou institutions — qui soutiennent cette mission de préfiguration et sa transition vers un IBA complet. Les expériences à l'étranger nous enseignent que des projets urbains à grande échelle, ainsi que de précédents IBA se concrétisent uniquement lorsqu'ils ont reçu un fort soutien politique et lorsqu'ils sont menés par de fortes personnalités (des directeurs d'IBA) qui supervisent le contenu et la manière dont ce contenu est traduit en projets.

### **Bâtir une masse critique**

Un bon IBA nécessite une sorte de « masse critique » en qualité et en nombre de projets. En comparaison aux précédents projets d'IBA, le territoire de cette mission (les douze municipalités du GECT AB, et potentiellement certains satellites extérieurs au territoire) jouit d'une portée plutôt limitée. Donc, pour être remarqué sur une scène internationale d'experts, d'architectes et de planificateurs urbains, et pour avoir une portée significative, il est nécessaire d'avoir de grandes ambitions car les projets ayant un certain niveau de qualité seront rares.

### **Renforcer et améliorer les conditions**

La mission de préfiguration a suscité un élan important pour travailler entre les pays sur un projet commun et partagé. Au cours de ce processus, il est apparu clairement que les attentes, traditions et outils en termes d'aménagement et d'architecture spatiaux des deux côtés de la frontière, diffèrent de façon significative. Les échanges entre les membres du comité technique et du comité du pilotage, ainsi que ceux de l'*Atelier des Territoires* qui se sont tenus sur un territoire transfrontalier, ont constitué d'importants précédents pour de futurs projets. Tout nouveau projet territorial dans cette région transfrontalière, qu'il soit lié à l'IBA ou à tout autre processus d'aménagement, pourrait bénéficier du maintien de cette dynamique issue de la mission de préfiguration.

### **Mettre en avant les excédents d'un IBA parmi les autres**

L'IBA n'est pas un *deus ex machina*. Il se déroule sur un territoire où ont lieu d'autres processus et projets d'aménagement (Luxembourg en Transition, IBA GR, OIN, projets pour la revitalisation de centres-villes et la réutilisation d'anciens sites industriels, projets programmés ou en cours en faveur du développement de l'habitat et urbain des deux côtés de la frontière, ...) et il s'avère inévitable que ces processus entrent en interaction. Toutefois, une future organisation ne doit pas considérer l'IBA comme un outil visant à mobiliser les excédents d'autres projets. C'est l'IBA lui-même qui doit être l'excédent, avec une attention particulière portée à la gouvernance des questions spatiales transfrontalières dans cette région. La « valeur excédentaire » de l'IBA doit être claire et donc expliquer en quoi une entité (investisseur, société de promotion immobilière, société de logements social,...) doit participer au processus.